
HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS

LES MINARETS

ET

L'APPEL A LA PRIÈRE

LES MINARETS

ET

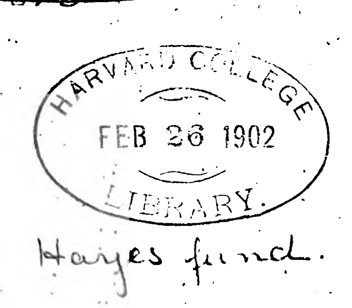
L'APPEL A LA PRIÈRE

PAR

EDMOND DOUTTÉ

ALGER
TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN
IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR
4, Place du Gouvernement, 4

1900



(Extrait de la REVUE AFRICAINE, tome 4, année 1900, numéro, 225, page 339)

LES MINARETS

ET

L'APPEL A LA PRIERE (1)

M. Schwally a publié récemment, dans ses *Études lexicologiques* (2), un article très intéressant sur l'origine et la signification du mot منارة, *manâra*, d'où est venu notre mot de *minaret*. Voici un très court extrait de la dissertation de M. Schwally :

« On sait que le Prophète hésita avant de préférer, pour l'appel à la prière, la voix humaine au son des crécelles (ناقوس, *nâqoûs*), employées par les chrétiens, ou des trompes (بوق, *boûq*), usitées chez les juifs. Bilâl, le père des muezzins, faisait l'appel du haut du toit d'une maison voisine de la mosquée. A la Mecque, l'*adzân* (اذان, appel à la prière) se faisait sur le toit de la Ka'ba. C'est sous le règne de Walîd ben 'Abdelmalik qu'on entend, pour la première fois, parler de minarets attenant aux mosquées. Le mot *manâra* signifiait seulement auparavant « une colonne surmontée d'un feu » : tel était en effet, la nuit, l'aspect du minaret où le muezzin montait, une lampe à la main, pour appeler les fidèles. L'emploi du mot صومعة, *çawma'a*, qui signifie originairement « cloître, ermitage », pour désigner les minarets, marque bien le rapport qui existe entre ceux-ci et les

---

(1) C'est la lecture de l'intéressant travail de l'honorable Président de la Société historique (V. Waille, *Autour des mosquées d'Alger*, in *Rev. Afr.*, 1899, p. 1-13) qui nous a engagé à réunir ces quelques notes.

(2) Friedrich Schwally, *Lexicalische Studien*, in Z. D. M. G., LI I 1er fasc., 1898, n° 21, p. 143-146.



clochers des églises chrétiennes. De plus, la lumière de l'ermitage ou du monastère est un des thèmes favoris de la poésie arabe (1). Au reste, le mot *manâra* signifie aussi « phare ». Chemin faisant, M. Schwally indique les tours de guet (مرقب, *marqab*) des Byzantins et des Sassanides comme pouvant être l'origine des clochers ».

On voit, par ce trop bref extrait, à quels intéressants rapprochements est conduit M. Schwally. La lecture de son travail ne peut manquer de suggérer d'autres comparaisons aux arabisants algériens.

Le mot ناقوس, *nâqoûs*, que l'on prononce rarement *nâgoûs*, a depuis longtemps perdu sa signification primitive. Il désignait, en effet, une longue pièce de bois sur laquelle on frappait avec une baguette un peu flexible, appelée وبيل, *wabîl*, pour appeler les fidèles (2). Le son du *nâqoûs* qui se fait entendre dès le matin est aussi un des thèmes

(1) Par exemple, dans Imrou-l-Qaïs (Ahlwardt, *The diw. of the six anc. arabic poets*, p. 102, v. 20) :

نظرت اليها والنجوم كانها * مصابيح رهبان تشب لقفال

« J'ai regardé du côté *de ce feu* et les étoiles brillaient *au ciel*, semblables aux fanaux *qu'allume* un moine *pour guider* les voyageurs *égarés* ».

Il y a un autre vers du même poète antéislamique, et qui est beaucoup plus connu, parce qu'il fait partie de sa *Mo'allaqa* (Ahlw., p. 147, v. 38) :

تضيء الظلام بالعشاء كانها * منارة ممسى راهب متبتل

« Son éclat (le poète parle de sa maîtresse) dissipe les ténèbres de la nuit, comme la lampe de la cellule où se retire un moine ».

Nous trouvons ici le mot *manâra*, et il n'est pas certain qu'il faille le traduire simplement par « lampe » et ne pas lui donner le sens de fanal, placé au bout d'une perche ou sur un édicule quelconque. Il s'agit naturellement, dans ces deux vers, de moines chrétiens de l'Arabie antéislamique.

(2) واذا اظهر ضرب الناقوس وهو خشبة يضرب عليها لاجل اجتماعهم لصلاتهم فانه يكسر (Commentaire d'El Khirchî sur *Khelîl* 5 vol., Caire, 1307, II, p. 447, l. 3.)

classiques de l'ancienne poésie arabe (1). Le mot s'applique aujourd'hui exclusivement aux cloches, et il est seul employé à cet effet en arabe parlé, au moins dans notre pays (2). Il paraît que le *nâqoûs* primitif est

---

(1) M. René Basset nous communique obligeamment, à ce sujet, les exemples suivants :

وكاس كعين الديك باكرت وحدها * بفتيان صدق والنوافيس تضرب

« Et que de fois, *matinal* comme l'œil du coq, *j'ai vidé* une coupe à l'aurore, *en compagnie* de jeunes gens loyaux, pendant que l'on sonnait les cloches ». (*'Antara*, in Ahlw., p. 179, v, v. 1.)

Un vers de Djerîr, cité par El Bekrî (*Mo'djem*, éd. Wüstenfeld, 1876) :

صبحن ثرماء والنافوس يفزعه * قس النصارى حراجيجا بنا تجف

« Au matin, nous amenions à Tharmâ une chamelle agile, qu'effrayait le son de la cloche frappée par le prêtre chrétien ».

Un vers de Nâbigha-l-Dja'di (El Bekrî, p. 300) :

سبقت صياح فراريجها * وصوت نوافس لم تضرب

« J'ai devancé l'heure où l'on y entend le chant des coqs et le son des cloches que l'on ne frappe pas encore ». (Le mètre exige ici نوافس pour نوافيس.)

La cloche effrayant le chameau est aussi un cliché fréquent (Cf le 2e vers de cette note). En voici un autre exemple. Le *nâqoûs* et le coq y sont encore associés, comme les emblèmes du matin :

فصدهم منطق الدجاج عن الـ * ـعهد وضرب النافوس فاجتنبا

« Mais le chant des coqs et le son des cloches les détournèrent de se rendre à (tel pays), et ils prirent un autre chemin ». (*Lebîd*, éd. El Khâlidi, p. 137.)

Voy. encore sur le *nâqoûs*, que nous avons traduit partout inexactement par « cloche » : Fraenkel, *Die aramaeïschen Fremdwoerter in Arabischen*, Leyde, 1886, p. 276 ; et Jacob, *Das Leben der vorislamischer Beduinen*, Berlin, 1895, p. 85, 122.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que le son des cloches, dans l'Église catholique, est suspendu du Jeudi-Saint au Samedi-Saint, et qu'à l'intérieur de l'église, des crécelles (sinon des *nâqoûs*) remplacent les clochettes.

(2) L'arabe littéral a encore un autre mot, pour désigner les cloches, c'est le mot جرس *djaras*. Cf, par exemple, le vers du

encore en usage dans certains monastères grecs du Levant, où il est appelé *simandro* (σιμανδρο) (1). En tout cas, il s'est conservé aussi en Abyssinie, où l'on voit suspendue, près des églises, une pièce de bois ou une pierre résonnante, que l'on frappe en guise de cloche (2).

Le Prophète, avons-nous dit, hésita longtemps avant de décider par quel moyen il appellerait ses fidèles à la prière. On admet d'habitude qu'il repoussa également les cloches des chrétiens et les trompettes employées par les juifs. Ce ne fut pas cependant sans d'assez longues discussions avec ses compagnons (3), et il semble bien, quoi qu'en disent les commentaires, qu'il commença par adopter l'usage du *nâqoûs* et d'un feu

---

célèbre poète oranais, Boû-Râs, que nous citons d'après M. Arnaud (*Rev. afr.*, XXIII[e] ann., n° 135, p. 220) :

فاد المقانب رائسها * يبغي كباح ذي التثليث والجرس

« Ce vaillant capitaine a conduit ses escadrons à la guerre sainte : il voulait se trouver face à face avec les Trinitaires, qui prient au son des cloches ». Le vers est entièrement faux, tel qu'il est donné ici, ainsi du reste que la plupart des autres. Il s'agit, dans l'espèce, de la prise d'Oran par le bey Moh'ammed ben Chelâghem, qui eut lieu en 1707.

(1) Voy. Hughes, *Dictionary of Islam*, 2[e] éd., p. 430, col. 2 (gravure). — M. de Vogüé dit quelque part, en parlant des moines du Mont-Athos : « ... La *symandre* vient bien rarement troubler leur douce flânerie » ; et il ajoute en note : « Symandre, disques de bois qui appelaient les fidèles à la prière, dans la primitive Église, et qui tiennent encore lieu de cloches dans certains couvents ». (De Vogüé, *Le Mont-Athos*, in *Rev. des D.-M.*, 1876, I, 307.)

(2) Voy., p. ex., G. Simon, *L'Éthiopie, ses mœurs, ses traditions*, etc. 1 vol. 1885, Paris, p. 105. — Cf *Relation d'Alvarez*, éd. angl. d'Alderley, 188, XLIII.

(3) « Quelques-uns des compagnons du Prophète disaient : « Prenons des *nâqoûs*, comme ceux des chrétiens ». D'autres : « Prenons des trompettes, à l'instar des juifs ». — « Envoyons d'abord quelqu'un qui appelle les gens à la prière, en criant », dit 'Omar. — « Lève-toi, dit le Prophète à Bilâl, et appelle les gens à la prière ». (*El Bokhârî*, éd. Krehl, t. I, p. 160 ; éd. du Caire en 4 vol., 1306, I, p. 74-75)

qu'on hissait en quelque endroit (1). En tout cas, s'il institua définitivement l'*adzân* dans l'islamisme, il ne fut peut-être pas, même en cela, un novateur; car, bien que les auteurs arabes laissent entendre qu'il voulut par là se distinguer des chrétiens, bien que certains savants européens prétendent qu'il ne fut guidé, lors de l'établissement de sa religion, que par le désir d'innover (2), il semble cependant que non seulement l'*adzân* existait, avant Mahomet, chez les chrétiens d'Arabie, mais encore que le mot de muezzin (موذن, *mouwadzdzin*) était déjà usité (3) dans son sens actuel.

La proscription dont les cloches furent l'objet est naturellement toujours en vigueur : en pays musulman, les églises chrétiennes n'en possèdent point; il en est ainsi à Tanger, par exemple. Sur ce point, la loi mahométane est formelle : « Si on entend le son des cloches des chrétiens, elles doivent être brisées et le coupable châtié; celui qui brise leurs cloches, en ce cas, n'est pas coupable; il en est de même pour la croix, s'ils la font voir en public, dans leurs fêtes ou dans leurs rogations (4) ». Ce n'est pas qu'au cours de l'histoire, les chrétiens n'aient été parfois autorisés à sonner les

---

(1) Voy. dans *El Bokhârî*, loc. cit., la tradition qui précède celle dont nous venons de donner la traduction et la deuxième après cette même tradition.

(2) Palgrave, *Une année de voyage dans l'Arabie centrale*, trad. Jonveaux, 2 vol., Paris, 1866; II, p. 36.

(3) Témoin ce très curieux vers d'un poète chrétien antéislamique, et qui nous est indiqué par M. René Basset :

بتل جحوش ما يدعو موذنهم * لامر رشد ولا يحتث انفارا

« Sur la colline de Djah'wach, leur muezzin ne les appelait pas à l'œuvre de justice (رشد, plutôt dans le sens de « direction religieuse ») et n'encourageait pas les gens ». ('Adî ben Zeïd, *op.* El Bekrî, *Mo'djem*, p. 233).

(4) *Commentaire d'El Kherchi sur Khelîl*, loc. cit. — Cf. Desouqî, *Supercommentaire du commentaire de Derdîr*, in loc.; *Khelîl*, trad. Perron, t. II, p. 297. — Cela est encore, à l'heure actuelle, enseigné officiellement dans nos médersas.

cloches en plein pays musulman : El Mâmoûn l'Almohade, par exemple, conclut avec un roi espagnol un traité, par lequel le souverain européen lui prêtait une armée pour l'aider à reconquérir le trône de Maroc, dont son neveu l'avait dépossédé. Dans ce traité, il était stipulé que le sultan almohade, aussitôt rentré en possession de Maroc, ferait bâtir une église où les soldats qui l'auraient accompagné exerceraient librement leur culte, et où les cloches sonneraient à l'heure des prières. Ce traité fut observé pendant deux années (1).

Mais ce ne sont là que des exceptions, et, d'une façon générale, les musulmans ont les cloches en grande aversion. Cette aversion est peut-être une des causes de l'absence d'horloges publiques dans la plupart de leurs villes. L'apposition d'une horloge à sonnerie sur le minaret de la mosquée de la Pêcherie, à Alger, souleva jadis, parmi les indigènes, d'énergiques protestations : l'Administration n'osa d'abord s'y résoudre et fit placer l'horloge sur la place du Gouvernement, au sommet d'un échafaudage. Mais c'était disgracieux et incommode, et l'autorité finit par passer outre à l'opposition des musulmans (2). Cependant, depuis longtemps, ceux-ci apprécient beaucoup les horloges ; les auteurs arabes en contiennent souvent des descriptions magnifiques (3) ; et aujourd'hui encore, on fabrique spécialement pour le Nord de l'Afrique, de Tunis à Fez, ces affreuses hautes horloges en bois peint, à grosses sonneries, que l'on rencontre un peu partout chez nos indigènes. Il y a mieux : il paraît qu'au Maroc, on offre aux marabouts, en guise d'ex-voto, des horloges plus ou moins riches. C'est ainsi qu'il y en a une extraordinaire quantité au tombeau de Moulaye Idrîs, à Fez. Harris

(1) *Qart'âs*, trad. Beaumier, p. 357-363.

(2) Voir les amusants détails de cet incident dans Aumerat, *Souvenirs algériens*, 1 vol., Blida, 1898, p. 53-56.

(3) Voy. entre autres les *Benî Ziyân*, d'Et-Tenessî, trad. Bargès, p. 73 seq. et le *Complément*, p. 206, 218.

dit avoir eu occasion de visiter au Maroc un ou deux mausolées de saints, et y avoir entendu le tic-tac de 50 ou 60 de ces étranges ex-voto (1) !

Quant aux trompettes des juifs (بوق , *boûq* (2) ou قرن , *qarn*), auxquelles nous avons fait allusion plus haut, on ne peut les mentionner sans en rapprocher les trompettes employées encore au Maroc à un usage analogue, et appelées نفير , *nfîr*. Le nfîr est une trompette de cuivre, droite, longue d'un mètre environ, qui sert à annoncer, du haut des minarets, l'ouverture du Ramadhân dans les principaux centres marocains, et même près de chez nous, à Oudjda. De plus, pendant chaque nuit de Ramadhân, le *neffâr*, celui qui joue du nfîr, car c'est un emploi spécial, sonne quatre fois dans la nuit : une fois après la prière d'el 'achâ, pour inviter les fidèles à faire une prière surérogatoire; une deuxième fois, trois heures avant l'aurore, pour les avertir de préparer leur repas ; une troisième fois, une heure, et une dernière fois, une demi-heure avant l'aurore (3). Le *nfîr* ne se fait entendre que pendant le Ramadhan. Aussi applique-t-on le proverbe suivant à celui qui n'a qu'un emploi provisoire et qui cependant en tire vanité : « Qu'était ton père ? — Neffâr, dit-il. — Dieu merci, le Ramadhân est passé (4) ».

---

(1) Harris, *Tafilet, the narrative of a journey of exploration in the Atlas mountains of the North-West Sahara,* 1 vol., Londres, 1895, p. 42-43. — On en trouve aussi dans beaucoup de marabouts algériens ou de zaouïas, et les fidèles ne s'effraient nullement de leur sonnerie.

(2) Du mot grec βυκάνη, qui vient lui-même du latin *buccina*.

(3) Mouliéras, *Maroc inconnu,* II, p. 137, n.

(4) « اش كان باباك قال له نفار قال له الحمد لله رمضان تقضى » (Lüderitz, *Sprüchworter aus Marokko,* in *Mitth. d. Sem. f. Or. Spr. z. Berlin,* 2e ann., 2e part., p. 25.) A propos de ce proverbe, M. Lüderitz donne, au sujet du *nfìr,* des renseignements exactement concordants avec ceux de M. Mouliéras, *loc. cit.* Or, M. Lüderitz a recueilli lui-même ses documents à Casabianca et à Tanger, et les a livrés à la publicité presque en même temps que M. Mouliéras. Je

Alger ni les autres villes algériennes ne peuvent plus nous procurer l'impression que donne le panorama de la plupart des grandes cités du Maroc, où l'on voit de loin les minarets se dresser comme une forêt : il faut peut-être excepter Tlemcen, où il y a encore 18 mosquées, et dont les minarets (toutes n'en ont pas cependant) sont, de loin, du plus gracieux effet. En 1830, il y avait encore à Alger 176 édifices consacrés au culte, dont 13 grandes mosquées ; en 1862, il ne restait que 21 édifices sacrés, dont 9 grandes mosquées (1) ; et actuellement, il n'y en a plus que cinq (2) portant des minarets (3).

Les rapports du clocher et du minaret sont manifestes : ils ne sont toutefois pas évidents en Algérie, où le culte chrétien n'est réinstallé que depuis une date récente. Le mot *manâra*, du reste, n'a pas, dans l'arabe vulgaire du Maghrib, le sens de « minaret », mais seulement celui de « phare ». C'est le mot صومعة, *çoûm'a*, qui est ici exclusivement employé pour désigner les minarets. Ceux-ci sont d'ailleurs assez polymorphes. La forme classique est bien connue : c'est celle de la *Giralda* de Séville, de la *Koutoubia* de Maroc, de la *Tour de Hassan* de Rabat, des beaux minarets historiques de Tlemcen. Mais des ciconstances locales

---

livre ce simple fait à l'appréciation de ceux qui n'accueillent qu'avec des doutes les précieux renseignements oraux recueillis par le professeur d'Oran. Cf. El-Oufrâni, *Nozhet-el-H'âdî*, éd. Houdas, p. ١١٧, l. 13 du texte et 199 de la trad. Une coquille a fait dire au traducteur *negîr* au lieu de *nefîr*.

(1) Devoulx, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*, in *Rev. afr.*, vi[e] ann., n° 35, sept. 1862, p. 372.

(2) Cette diminution n'est pas uniquement le résultat de notre intervention. Tlemcen, à notre arrivée, était pleine d'édifices religieux ruinés. Où est le temps où pas une rue ni un passage de Fez n'était sans mosquée ? (*Qart'as*, trad. Beaumier, 199). Il en est de même en France pour les églises : la centralisation, la disparition des quartiers en ont diminué le nombre.

(3) L'abatage du minaret de la mosquée d'Es-Sida présenta une série de difficultés. (Voy. Devoulx, *Les édif. rel. de l'anc. Alger*, in *Rev. afr.*, xi[e] ann., n° 66, nov. 1867, p. 453.)

ont pu contribuer, çà et là, à modifier cette forme. C'est ainsi, par exemple, que, dans le Sahara, le peu de solidité des matériaux oblige souvent les constructeurs à donner aux minarets la forme d'un tronc de pyramide dont l'aspect est quelque peu étrange : il en est particulièrement ainsi à Chingueti, dans l'Adrar occidental (1) et, plus ou moins, dans toutes les localités sahariennes. — A Djerba, M. Bertholon a signalé ce fait que les monuments du culte sont surmontés d'un édicule presque cylindrique et droit, d'un aspect absolument caractéristique (2). L'auteur pense que c'est là un vestige de l'antique litholâtrie. Il va même plus loin et voudrait y voir une survivance d'un ancien culte phallique. On sait, en effet, que cette dernière hypothèse a été proposée comme explication des pierres levées ou *menhirs* (3). On n'a pas manqué non plus de prétendre que le clocher des églises chrétiennes était un symbole phallique ayant survécu au culte génésique (4). Tout cela nous paraît bien hasardeux et bien mal étayé, et nous sommes d'avis que, dans ces sortes d'études, l'imagination est pour l'érudit une dangereuse ennemie (5).

---

(1) A. Coyne, *Le Sahara de l'Ouest, étude géographique sur l'Adr'ar et une partie du Sahara occidental*, in *Rev. afr.*, XXXIII[e] ann., n° 192, p. 4.

(2) Bertholon, *Exploration anthropologique de l'île de Gerba (Tunisie)*, in l'*Anthrop.*, sept.-oct. 1897, n° 5, p. 374 (avec une gravure).

(3) Voy., p. ex., *Bull. Soc. anthrop.*, séance du 20 avril 1893, une communication de M. Henry Moreau sur le culte phallique dans l'Inde, et la discussion qui a suivi.

(4) Voir in *Rev. hist. relig.*, mars-avril 1898, p. 266, l'analyse d'un mémoire anglais sur l'origine phallique de la religion. L'auteur ne se contente pas de faire des clochers de vulgaires Priapes ; il voit dans les pyramides d'Égypte le symbole du Mont-de-Vénus et dans la croix une primitive représentation de l'accouplement des sexes !

(5) Il y a lieu d'être bien surpris de voir des folkloristes, comme M. Bérenger-Féraud, se lancer à corps perdu dans des hypothèses aussi scabreuses. Étudiant le pèlerinage de la Sainte-

Nous aimerions mieux, sans y insister toutefois, les rapprochements établis par M. Schwally entre les tours de guet, d'une part, et les clochers et minarets, de l'autre. Le mot مرقب, *marqab*, qui désignait ces tours en Orient, est employé ici dans l'arabe parlé, avec la prononciation adoucie en *mergueb*, dans le sens de « vigie ». Lorsqu'on visite les ruines de Mançoûra, près de Tlemcen, on est vivement frappé de l'analogie qui existe entre le grand minaret, à moitié détruit, et les tours qui flanquaient l'enceinte de la ville, dont un grand nombre sont encore debout et forment un ensemble imposant. Au reste, des tours de guet existent encore de nos jours au Maroc, au milieu même des agglomérations humaines et en dehors de toute enceinte fortifiée continue. Il en est ainsi dans certaines tribus du Rîf, par exemple : là, dans la cour attenante à chaque maison, quatre poutres supportent une haute tour en bois, du haut de laquelle le chef de la famille veille, quand la contrée n'est pas sûre, ce qui arrive le plus souvent (1). — Dans l'Oued Dadès et dans quelques autres districts méridionaux du Maroc, sur les limites des *qçoûr*, au bord de l'oued, au milieu des cultures, se dressent des tours carrées, en briques sèches, de 10 à 12 mètres de hauteur. On leur donne le nom berbère d'*ageddim*. Du haut de ces tours, qui sont en très grand nombre dans chaque oasis, on fait le guet et on échange des coups de fusil (2). — Dans l'Aurès, avant notre arrivée, les villages étaient en état de guerre perpétuel ; chacun

Baume, l'auteur veut y voir aussi une survivance de religion génésique, et à force de raisonner par analogie, il arrive à voir dans le rocher de pénitence de Sainte-Madeleine, le clitoris d'une ancienne déesse, et dans la source de la grotte, la représentation de l'écoulement menstruel ! ! (Bérenger-Féraud, *Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations*, t. III, p. 247 seq.).

(1) Mouliéras, *Maroc inconnu*, I, p. 52. Cf. p. 77-78, le minaret de Mest'âça.

(2) De Foucauld, *Rec. au Maroc*, p. 214.

d'eux « avait ses tours d'observation, tours carrées, isolées, du haut desquelles des vedettes observaient la plaine et les défilés. Ces tours frappent vivement les yeux, entre Menaa et Nara, autour de Bouzina, à Tar'it, du côté du col de Tiranimine (1) ».

Nous n'entendons pas d'ailleurs faire autre chose ici que d'indiquer quelques rapprochements, en laissant à d'autres plus autorisés et mieux informés, la responsabilité de conclure. Quant à nous, nous sommes trop pénétrés de l'imperfection du raisonnement analogique, pour affirmer quoi que ce soit sur des questions aussi délicates et d'après des données aussi incomplètes.

Tlemcen, janvier 1899.

---

(1) Masqueray, *Doc. hist. rec. dans l'Aurès,* in *Rev. afr.*, XXI[e] ann., n° 122, mars-avril 1877, p. 121-122.

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

